Le Breuil

Bulletin d'informations municipales

www.lamure.fr

Chantiers d'automne

Le Rose, couleur d'automne à La Mure

2019 s'achemine vers ses dernières semaines, les animations estivales et la rentrée scolaire ont laissé place au **lancement des chantiers d'automne** dans divers quartiers de la ville pour répondre notamment aux besoins et obligations en termes de mobilité et d'accessibilité.

La fin d'année est toujours une période où le rythme s'accélère afin de terminer les programmes engagés, d'exécuter le plus justement possible le budget et d'achever les travaux avant les perturbations climatiques de la saison hivernale. La Mure est bien rodée sur ces questions… il est vrai qu'en Matheysine, la neige n'est plus un obstacle pour mener à bien les projets, les expériences passées l'ont amplement prouvé !

La ville de La Mure a souhaité s'engager dans une démarche en faveur de son centre ancien et d'un soutien aux commerces de proximité : les premières étapes sont lancées pour postuler officiellement au nouveau dispositif O.R.T (Opération de Revitalisation des Territoires) et présenter un dossier au printemps prochain (voir page 3).

En parallèle, des mesures sur l'environnement et les économies d'énergies doivent s'inscrire aujourd'hui de manière transversale sur tous les projets ; **les gestes éco-citoyens sont l'affaire de tous,** ils s'appliquent au quotidien en maîtrisant les consommations énergétiques et en s'impliquant dans le tri et le recyclage des déchets ménagers (le dossier central est consacré à cette thématique du tri sélectif).

Pour finir en couleur, La Mure s'est revêtue de rose pour jouer pleinement le jeu de « l'Octobre Rose », campagne nationale annuelle de communication en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Un grand merci à tous les acteurs, organisateurs et participants qui ont contribué à cet élan… et ce n'est pas fini, **la prévention, le dépistage et la mobilisation sur les questions de santé : c'est toute l'année !!**

« Un soutien aux commerces de proximité »

Chantiers d'automne...

TROTTOIRS ET ACCESSIBILITÉ

Plusieurs chantiers ont débuté, se sont poursuivis ou vont être lancés cet automne. L'aménagement de la rue du Breuil étant achevé, les crédits alloués au budget pour cette opération ont permis de dégager un excédent de 234 000 € par rapport aux prévisions. Cette somme importante a notamment été affectée sur d'autres programmes qui ont pu s'inscrire dès cette année sur de nouveaux investissements. La priorité a donc été donnée à la réfection de trottoirs et la création de cheminements piétons, en faveur de l'accessibilité, du stationnement et de l'esthétique dans différents quartiers de la ville.

Avenue des Plantations

Travaux en cours avenue des Plantations.

La partie basse de l'avenue le long de l'école des Bastions a été réalisée en juillet dernier avec une bande piétonne en enrobé, séparée de la chaussée par une surface végétalisée qui vient d'être engazonnée.

Les travaux actuels se déroulent sur la partie haute entre le boulevard Paul Décard et le théâtre, section sur laquelle des interventions sur le réseau d'eau sont nécessaires.
À l'issue, le **cheminement piéton** sera créé afin que les piétons, enfants et adultes, les poussettes et fauteuils, puissent enfin circuler correctement sur un **trottoir sécurisé**.

Coût total de l'opération : 200 646 € (dont 92 988 € pour l'eau potable).

Avenue Général de Gaulle

Cheminement créé le long de l'av. Général de Gaulle.

Le chantier qui s'est déroulé ce mois d'octobre a été rapide. Dans le même esprit que l'avenue des Plantations : **un cheminement piéton en enrobé** sur un côté de la voie, du théâtre jusqu'au carrefour de l'avenue Paul Décard.
En parallèle, **un traçage des places de stationnement** (jusque-là inexistant) a été effectué en chicanes le long de l'avenue afin d'organiser ce stationnement et de ralentir la vitesse des véhicules pour la sécurité des usagers et la quiétude des riverains.

Coût total de l'opération : 58 738 €

Grande Rue

Le chantier a commencé dans la Grande Rue.

C'est une rue emblématique du centre ancien de La Mure. Les travaux ont commencé le 23 octobre pour une réfection complète des trottoirs de part et d'autre et sur toute la longueur de la voie. Pour cette rue historique, les bordures en calcaire bleu seront conservées dans la mesure du possible et le revêtement des trottoirs sera réalisé en enrobé coloré.
Ce chantier permettra d'offrir de l'accessibilité et plus de sécurité aux piétons et personnes à mobilité réduite.
Par la même, il apportera de l'esthétique à ce quartier qui mérite des attentions particulières pour sa revitalisation et qui demeure un lieu de déambulation très emprunté par nos visiteurs. *Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion de concertation le 12 septembre.*

Coût total de l'opération : 63 937 €

Jardin de Ville

Des aménagements dans le Jardin de Ville.

Des travaux d'aménagement se déroulent actuellement dans le Jardin de Ville. Un groupe de travail réfléchit afin d'apporter des améliorations dans ce lieu de vie.
Une première tranche de travaux a vu la démolition de la dalle en béton entre le kiosque et l'ancienne fontaine ; la moitié du bassin de cette fontaine a été conservée afin d'utiliser son gabarit pour y construire une assise en arc de cercle face au kiosque.
L'espace sera engazonné et des banquettes granit seront posées ultérieurement. **Coût de cette première phase : 8 000 €.**
Des réflexions sont en cours pour une rénovation du kiosque, en envisageant de l'ouvrir de manière différente sur le jardin, en modifiant la position de l'escalier et en rabaissant sa dalle tout en gardant l'esprit actuel de l'édifice. Une expertise technique déterminera ce qu'il sera possible de faire !

Aux abords du lycée, le boulevard Marcel Reymond permet un stationnement assez compliqué entre les arbres par la présence d'ornières qui se sont amplifiées au fil des ans.
Etant donné le besoin de stationnement dans ce périmètre, les travaux viennent d'avoir lieu sur cette voie avec la réalisation d'un reprofilage et la pose d'un enduit bicouche pour proposer des places de parking.

Montant de l'opération : 13 708 €

LA MURE S'ENGAGE DANS L'ORT

Le centre historique, au cœur du dispositif ORT.

C'est dans ce dispositif national, en partenariat avec la Communauté de Communes et l'Etat, que la ville de La Mure a décidé de s'engager afin de déposer un dossier au printemps prochain.
Les ORT, **Opérations de Revitalisation des Territoires**, ont pour objet la mise en œuvre d'un projet global destiné à adapter et moderniser le parc de logements ainsi que des locaux commerciaux et artisanaux, et procéder à des aménagements urbains sur un périmètre défini pour :
- améliorer son attractivité,
- lutter contre la vacance des logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et contre l'habitat indigne,
- réhabiliter l'immobilier de loisir,
- valoriser le patrimoine bâti, réhabiliter des friches urbaines…

dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.
Une action est cependant obligatoire : **elle concerne l'habitat !**
Pour La Mure, c'est le **centre-ville historique** qui est ciblé par ce dispositif ; le travail de réflexion a commencé pour monter le dossier et retenir des « fiches actions » spécifiques sur deux axes principaux fléchés par la municipalité :
- le patrimoine et l'habitat dans le centre ancien,
- la sauvegarde du petit commerce.
En cas d'éligibilité de la commune à ce dispositif, les aides financières pourront être attribuées à la collectivité dans le cadre de ces projets, mais aussi aux particuliers ou organismes qui présenteront des dossiers en faveur de l'amélioration de l'habitat ou du patrimoine (sur plusieurs volets possibles).

Bassins, fontaines et lavoirs… UN PATRIMOINE

Un lavoir des cités minières (rue des Sources).

Un travail est actuellement engagé sur le devenir de nos bassins, lavoirs et fontaines ; ils font partie intégrante de notre patrimoine et de notre histoire. À une époque, ils étaient des lieux de vie et d'activité au sein d'un quartier, aujourd'hui, les points d'eau restent très appréciables dans une ville et méritent d'être valorisés.
Une réflexion a donc été lancée pour recenser dans un premier temps ces lavoirs et bassins, établir un diagnostic sur leur état, en vue d'émettre diverses propositions d'aménagement, de réfection, et pourquoi pas, de mise en scène culturelle ou patrimoniale (peintures murales, trompe-l'œil, silhouettes, photos sur supports métalliques…), les idées sont nombreuses !
Cette démarche s'inscrit notamment dans un cadre touristique avec le retour des voyageurs du petit train qui déambuleront pour certains dans La Mure. Ils passeront devant des lavoirs… autant en profiter pour lancer un programme de rénovation et d'aménagement tout en entreprenant les bonnes actions pour minimiser leur consommation d'eau, dans une réelle démarche environnementale.
Une enveloppe budgétaire est allouée pour la préservation de ces bassins sur un plan pluriannuel.
Tout ne sera pas fait en même temps, un ordre de priorité sera établi en fonction des lieux et de l'état des biens, mais les réalisations seront lancées de manière progressive pour traiter ces points d'eau, les mettre en valeur et leur offrir un bon lifting… car ils ne sont plus tout jeunes !!

INNOPTIM FÊTE SES 10 ANS !

L'équipe d'Innoptim.

Tout à l'honneur de notre région, il est des personnes qui découvrent la Matheysine, tombent sous son charme et décident de s'y installer pour développer leurs activités.
C'est le cas de Yann Denance qui a créé et développé ses diverses sociétés sur notre territoire et notamment la société Innoptim, fondée en 2009.
Actuellement installée dans ses locaux au 22 de la Grande Rue à La Mure, **ce bureau d'études thermiques et énergétiques** travaille sur des projets innovants dans les domaines du chauffage et de la thermique du bâtiment.
L'équipe est composée de 6 personnes sous la responsabilité de François Meilland-Rey, avec une activité scindée en deux pôles : **l'ingénierie et le bâtiment**.
Le fondateur se montre très attaché à ce quartier, avec une volonté de mêler la technologie de pointe avec le patrimoine historique de La Mure.
La partie ingénierie intervient pour des entreprises d'électronique de l'agglo grenobloise (CEA…), ainsi que Lyon et Paris, dans toutes les thématiques de **l'électronique embarquée.** Une partie est même consacrée à la création de sites web et d'applications mobiles pour smartphones.
Le pôle **« études thermiques »** est sollicité sur la majeure partie des bâtiments qui se construisent en sud-Isère, dans les Hautes-Alpes et ses stations d'hiver.
Soulignons que c'est par Innoptim qu'a été inventé le système des poêles à granulés Hoben de la société Inovalp (même fondateur) implantée aujourd'hui sur le site Evolutif de Saint-Honoré.
INFO : Dans son essor actuel, Innoptim cherche à **recruter un ingénieur en développement électronique**.

Innoptim – 22 Grande Rue – 38350 La Mure
Tel 04 76 81 25 02
contact@innoptim.com

TRI DES DÉCHETS... UN

Les actualités, les appels mondiaux pour la protection de la planète, les mobilisations en faveur de l'environnement… montrent combien les sujets sur l'écologie se placent aujourd'hui sur le devant de la scène. Des actions militantes sont lancées partout à travers le Monde pour sensibiliser les populations et les diverses générations afin de prendre des habitudes et émettre des choix qui doivent s'inscrire le plus naturellement possible dans une démarche environnementale tournée vers l'avenir.

Chacun a ses propres convictions sur le sujet ; il ne s'agit pas à notre niveau de juger ou de commenter les politiques menées et les accords conclus ou dénoncés par les gouvernements des différents états, mais plus simplement d'inciter nos administrés à pratiquer de manière croissante le tri sélectif de leurs déchets.
C'est un premier geste essentiel qui doit dorénavant paraître logique et qui, sans être compliqué, contribue de manière importante à la protection de notre environnement, de notre atmosphère, de nos océans, de nos espaces naturels…

Nul ne peut rester insensible à la vue de décharges à ciel ouvert, de paysages souillés par la dispersion des déchets ménagers ou par la dérive d'inacceptables agrégats de plastique flottant sur les mers et polluant leurs profondeurs.

De même, chacun pourra se féliciter du recyclage des matières plutôt que de les gaspiller et d'en fabriquer davantage.

Couplé aux **économies d'énergies** que tout citoyen peut réaliser au quotidien (eau, électricité, chauffage, carburant…) par de simples gestes domestiques, **le tri des déchets** est un moyen de manifester son engagement en faveur de l'environnement.

Multiplié par des milliers de personnes à l'échelon d'un canton, ce petit geste change la donne dans la gestion et le traitement des déchets ménagers !

Extrapolé à des millions d'habitants à l'échelle d'un pays, son impact prend de toutes autres dimensions.

3 colonnes aériennes d'un Point d'Apport Volontaire.

À La Mure, avec la multiplication des colonnes de tri depuis 2018, les effets ne se sont pas fait attendre, de bons résultats ont été observés et le tri a très largement augmenté. Cela s'explique par le fait que les habitants peuvent trouver des points d'apport (verre – papier – emballages) à proximité de leur domicile pour déposer plus facilement les produits triés par leur soin.

Il faut continuer dans ce sens afin d'agir en faveur du développement durable, réduire le gaspillage et favoriser le recyclage.

En quelques chiffres

Détail en kg par trimestre par habitant*

Ordures ménagères résiduelles	273 kg
Verre	33 kg
Emballages ménagers	14kg
Papier	14 kg

*en Matheysine, 2018

Les résultats peuvent être bien meilleurs avec le concours de tous !

Aujourd'hui à La Mure :

- **108 containers semi-enterrés** (moloks) pour les ordures ménagères résiduelles. (1 pour 46 hab.).
- **27 Points d'Apport Volontaire** (PAV) composés de 3 colonnes de tri : verre / papier / emballages. (1 pour 185 hab.)

Ces PAV sont le plus souvent positionnés aux abords d'un molok.

Il est prévu d'**installer 10 PAV supplémentaires à La Mure** afin de conforter le maillage de ces points de tri et d'inciter davantage nos administrés à jouer le jeu dans le recyclage d'une partie des déchets.

La ville de La Mure souhaite fortement développer le tri sélectif en intégrant cette thématique dans tous ses nouveaux projets afin d'installer **des containers de tri qui seront à leur tour semi-enterrés** pour une meilleure esthétique dans les quartiers.

C'est ce qui a été fait de 2011 à 2013 sur certains sites lors du chantier de requalification **des cités minières** et aux abords du théâtre.
C'est par exemple le dernier PAV qui a été créé en centre-ville au carrefour avec l'avenue Docteur Tagnard à l'occasion du **chantier de rénovation de la rue du Breuil**…
…Et c'est ce qui est à l'étude pour les prochains aménagements de la **Place Pasteur**.

Avec l'expérience et le retour des tournées de collecte, le tri à La Mure a augmenté de manière considérable. Cela présente un effet direct sur les moloks des ordures ménagères résiduelles qui sont quant à

GESTE ÉCO-CITOYEN

Containers semi-enterrés rue du Breuil.

Containers semi-enterrés Cités minières.

eux moins bien remplis (et c'est une bonne chose) mais qui représentent malgré tout **un tonnage encore trop fort par habitant**.

Des pistes sont à développer sur les bio-déchets avec notamment l'enjeu du compostage qui peut être réalisé par les particuliers à leur domicile lorsque les conditions matérielles le permettent.

Le compostage pourra devenir à terme une obligation réglementaire.

Les tournées et collectes s'adaptent sur certains secteurs en fonction de la vitesse de remplissage des colonnes de tri et des moloks. La fréquence peut ainsi varier de une à plusieurs fois par semaine pour certains sites très utilisés.

Mais où vont ensuite ces déchets ?

- Pour les Ordures ménagères collectées dans les moloks : incinération sur le site Athanor de la Tronche.
- Pour les collectes provenant du tri sélectif : les éléments sont redispatchés à travers la France dans les différents centres de recyclage pour y être traités.

En résumé : tout ce qui n'est pas trié est incinéré !!

Et malheureusement, on trouve encore beaucoup trop de choses interdites dans les moloks !

Rappel – Interdiction de jeter dans les moloks :

Déchets verts – Déchets spéciaux – Ferraille – Cartons – Bois – Gravats – Encombrants

La déchetterie est là pour accueillir ces matériaux !!

Il est rappelé qu'un service de **ramassage des cartons (réservé aux professionnels)** est proposé le jeudi matin dans l'hyper centre-ville. Dans ce dispositif, les cartons doivent être pliés et déposés à côté des moloks **le mercredi soir** (après 18h). En dehors de ce créneau, les cartons doivent être acheminés par les entreprises et commerçants directement à la déchetterie.

Si des professionnels excentrés ou non-informés sont intéressés par ce service :
Contacter le service de collecte des déchets à la Communauté de Communes
Tel : 04 76 81 18 24

Vous l'aurez compris, faisons un geste pour la planète en triant nos déchets ménagers.
Ne jetons pas n'importe quoi dans les moloks, utilisons aussi la déchetterie !!
Prenons les bonnes habitudes en termes d'économies d'énergies !!
Contribuons à augmenter le taux de recyclage et de valorisation des déchets… luttons contre le gaspillage !!
Le climat, la nature, les océans… et les générations futures nous diront MERCI !!

Déchetterie intercommunale
RN85 – entrée sud de La Mure

Du Lundi au Vendredi	8h00-12h00	14h00-17h00
Samedi		13h30-16h30

TAXE FONCIÈRE...
QUAND LES BASES AUGMENTENT !!

Les médias ont largement relayé l'information depuis cet été, mais un peu de pédagogie et d'explications sont nécessaires sur ce sujet très sensible des montants de taxes foncières.

Il ne faut pas confondre les bases (transmises par les services fiscaux) et les taux votés annuellement par les collectivités. Les informations se mélangent créant ainsi une confusion dans les causes des augmentations, mais ce qui est certain, c'est que le contribuable regarde légitimement une seule chose au pied de l'avis d'imposition : **le montant à payer !**

L'administration fiscale a décidé de conduire une opération d'actualisation des bases ; des milliers d'isérois ont reçu au cours de l'été un courrier les informant de leur nouvelle base de calcul entrainant une augmentation moyenne de 60 € sur leur taxe foncière.

À La Mure, 483 logements sont concernés, et pour certains, l'augmentation représente plusieurs centaines d'euros. L'impact est considérable pour ces foyers qui accusent une telle hausse, et ces décisions sont d'autant plus frustrantes pour les collectivités qui prennent des mesures afin de geler les taux communaux pour ne pas accroitre la pression fiscale de leurs administrés.

La Direction des Finances Publiques explique qu'il s'agit d'une opération de fiabilisation des valeurs locatives et d'une revalorisation en raison d'une prise en compte soudaine « d'éléments de confort » dans le calcul de la base : des critères qui n'avaient pas été actualisés depuis 1970 pour certains logements !

En tout état de cause, **les taux communaux d'imposition, votés par le Conseil municipal, n'ont pas augmenté depuis plusieurs années à La Mure ;** les mécontentements retombent néanmoins sur les élus locaux même lorsque les augmentations ne sont pas de leur ressort. C'est pour ces raisons que l'ensemble des élus murois, en séance du Conseil municipal du 23 septembre dernier, a proposé de communiquer auprès de la population sur cette question d'augmentation des bases décidée par les services fiscaux.

Les bases d'imposition font débat.

Pour l'avenir du centre des impôts de La Mure

La réorganisation annoncée du Centre des Impôts de La Mure a fait débat entre les élus matheysins et la Direction Générale des Finances Publiques de l'Isère. Les dispositions envisagées sont loin de satisfaire les collectivités locales qui voient clairement dans cette réforme une suppression de services publiques de proximité sur un territoire de montagne en milieu rural aussi spécifique que le nôtre.

Le service foncier et le service des impôts des entreprises ont déjà été délocalisés sur Grenoble ; il s'agit à présent de **défendre le service des impôts des particuliers** afin de ne pas perdre cette mission de service public en Matheysine.

Le 23 octobre dernier, une délégation de quatre agents du centre des impôts de la Mure a été reçue en mairie en présence du Maire et d'élus murois. **Les agents ont pu exprimer leurs inquiétudes quant à l'évolution du service rendu à la population**, avec la multiplication des démarches en ligne, une perte de proximité avec les usagers et un accroissement de la fracture numérique pour toute une partie des habitants démunis face à l'outil informatique !

La mise en pratique d'un modèle écrit sur le papier semble utopique quand on sait pertinemment qu'une partie du public a besoin d'une personne physique à qui poser les bonnes questions et solliciter de l'aide dans un certain nombre de démarches administratives.

Même s'il est prévu un maintien d'une partie des services sur le centre de La Mure, le rendu en sera fortement impacté et le service à la population forcément amoindri.

L'ensemble du Conseil Municipal de La Mure se place au côté des agents du centre des Impôts de La Mure et soutient leurs actions visant à garantir un maximum de services de proximité pour notre population et maintenir une antenne pour le service des impôts des particuliers.

Alors même que des habitants isolés et une population vieillissante attendent un rapprochement des services publics sur leur territoire, **cette réorganisation va dans un sens complètement opposé !**

Le Maire rencontrera le Préfet de l'Isère le 22 novembre prochain… pour évoquer notamment ce dossier.

Rencontre en mairie le 23 octobre….

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

C.C.A.S

Dates Colis Noël 2019

La distribution des colis de Noël pour les personnes de 70 ans et plus aura lieu au C.C.A.S les jeudi 12/12 (après-midi) et vendredi 13/12 (matin).

Sur inscription **avant le 21 novembre** : en rapportant au C.C.A.S le coupon réponse reçu par courrier.

NB : pour les personnes qui n'auraient pas reçu le courrier, il est bien sûr possible de s'inscrire en présentant les justificatifs d'âge et de domicile sur La Mure.

Permanences CPAM Isère

Depuis le 1er octobre, les permanences de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie au C.C.A.S ont lieu **essentiellement sur rendez-vous.** Prise des rdv par votre compte Ameli (www.ameli.fr) ou par téléphone au 3646 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Caisse d'Allocations Familiales

Permanences de la CAF au C.C.A.S de La Mure tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, **sur rendez-vous** : www.caf.fr

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Un projet pluriannuel **sous maîtrise d'ouvrage du SIAJ** est prévu pour la mise en séparatif (eaux usées / eaux pluviales) de la rue des Alpes.

Une première phase du chantier débutera dès cette année **au cours du mois de novembre** et sera concentrée sur la partie la plus basse de la rue des Alpes, du chemin de la Tuilerie jusqu'au centre hospitalier.

Cette première phase devrait durer jusqu'au mois d'avril, sous réserve des conditions climatiques de l'hiver.

STATIONNEMENT HIVERNAL

Conformément à l'arrêté municipal 2014-269-205, nous rappelons que **du 1er novembre au 30 avril,** des dispositions particulières sont applicables dès l'annonce d'intempéries par les services de météorologie.

À cet effet, en cas de chutes de neige ou de présence de verglas, **la durée de stationnement de tout véhicule ne peut excéder 24h en un même point sur la voie publique ;** ceci afin de permettre les opérations de déneigement et faciliter le passage des engins.

SÉCURITÉ

Organisée en partenariat avec la Gendarmerie de La Mure, **une réunion publique** à l'attention des habitants et commerçants se tiendra en mairie le **vendredi 29 novembre** à 19h00, salle du Conseil municipal.

Il s'agira pour les gendarmes de répondre aux questions touchant la sécurité sur notre commune, et d'apporter de précieux conseils sur les méthodes de prévention que chacun peut pratiquer au quotidien pour se protéger d'actes divers de malveillance.

VILLAGE DE NOËL

À vos agendas…

Le village de Noël à La Mure aura lieu le **Dimanche 22 décembre de 14h à 17h.**

Animations musicales, gourmandises, Confrérie du Murçon, contes, magie, maquillage, spectacles, peluches géantes, sculpteur de ballons, promenades en calèche… et le feu d'artifice !!

expression des groupes représentés au conseil municipal

POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !

LES DIMANCHES MATINS ? AFFAIRE CONCLUE !!

Nous assumons pleinement notre choix pour le soutien que nous menons en faveur du commerce de proximité en centre-ville de La Mure. Dans ce sujet, les ouvertures dominicales pour les grandes surfaces restaient une question à solutionner. Depuis 2015, les 3 enseignes alimentaires situées sur La Mure ouvraient tous les dimanches matins de l'année ; la législation n'imposait d'ailleurs aucune demande d'autorisation et la ville ne disposait d'aucun moyen pour s'y opposer. Dès lors, **des discussions avaient été engagées** avec les enseignes pour éviter des ouvertures les dimanches matins : une grande surface sur les trois ne voulait pas jouer le jeu, la situation était au point mort.

Notre groupe n'a pas souhaité lâcher l'affaire et le maire, Eric Bonnier, **a réuni à plusieurs reprises les dirigeants** afin de rediscuter de ces ouvertures dominicales. Finalement, en septembre dernier, à l'occasion d'une dernière réunion en mairie, **les 3 enseignes muroises ont annoncé qu'elles fermeraient les dimanches matins** à partir du mois d'octobre. C'est chose faite, et nous tenons à les remercier pour cet engagement.

Nous entendons les détracteurs qui dénoncent cette décision, expliquant que cela ne sert à rien et que les clients du dimanche se déplaceront tout de même vers d'autres enseignes ouvertes ce même jour. Soit ! Personne ne les empêche, et ce seront les mêmes qui clameront haut et fort que l'activité commerciale en centre-ville se meurt. Nous regrettons que l'enseigne de Susville, malgré sa présence à la première réunion n'ait pas suivi la même voie. Nous avons nos convictions, nous ne pouvons cautionner des ouvertures dominicales des grandes surfaces et vouloir soutenir en parallèle le petit commerce. Il y a 5 ans, la population parvenait à faire ses courses en dehors des dimanches matins… **Il serait bien surprenant aujourd'hui que cela ne soit plus possible !**

Nous sommes persuadés que c'est une bonne décision, il y aura toujours les mécontents mais les retours et témoignages observés sur cette question sont en très large majorité du même avis. Nous demeurons satisfaits de cet accord conclu par nos 3 grandes surfaces, et rappelons-le, **cela s'est instauré sans aucune contrepartie.**

Les élus du Groupe **POUR LA MURE ET LA MATHEYSINE, CONTINUONS !**

Facebook.com/Pour La Mure et la Matheysine

LA MURE, ENSEMBLE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

TOUT AUGMENTE

À la Mure, depuis 2014, le prix de l'eau a augmenté à 2 reprises. Pour l'assainissement, le syndicat intercommunal SIAJ n'a cessé les augmentations. En 2018, ce sont les taux intercommunaux pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le foncier bâti qui ont augmenté.

Les élus de la majorité municipale ont voté toutes ces augmentations, que ce soit en conseil municipal ou dans les instances décisionnelles intercommunales. Dernièrement, c'est une hausse de la taxe foncière que certains propriétaires Murois ont eu la mauvaise surprise de constater. Pourtant, la majorité municipale n'a pas voté d'augmentation des taux communaux d'imposition. C'est vrai. Ce sont les valeurs locatives qui sont à l'origine de cette hausse. L'impôt payé par le contribuable est en effet obtenu par la multiplication du taux voté par les collectivités territoriales (comme la commune ou la communauté de communes) par la valeur locative cadastrale. Cette valeur est fixée par l'administration fiscale et correspond à la somme totale des loyers annuels si le bien était mis en location. Les valeurs locatives ont fait l'objet d'une actualisation de l'administration fiscale.

Dans sa lettre aux élus, dès avril 2019, la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) rappelait qu'elle avait signé avec l'Association des Maires de l'Isère (AMI), le 27 novembre 2018, une convention cadre visant justement à renforcer la fiabilisation des valeurs locatives des propriétés bâties et l'optimisation des bases fiscales. Une copie de cette convention a été adressée par l'AMI à l'ensemble des Maires et Présidents de communautés de communes pour les informer. Cette convention prévoit plusieurs séries d'actions dont certaines consistent à corriger ce que l'administration estime être des anomalies qui conduisent à des sous-évaluations de valeurs locatives. Les rectifications par l'administration fiscale ont abouti aux augmentations d'impôts. La lettre aux élus de la DDFiP d'avril 2019 informait les maires que dès 2019, la mise à jour des valeurs locatives générerait une augmentation des recettes des impôts locaux (Taxe foncière, Taxe Habitation) revenant aux collectivités iséroises. Certes, cet argent supplémentaire peut être favorable pour les finances de la commune et de la communauté de communes. Sauf que les contribuables murois n'ont quant à eux pas été informés de ces augmentations brutales. On leur demande d'encaisser le coup… sans rien dire ?

Carlos Rivière, Christelle Preux, Thierry Helme

Facebook.com/La-Mure-ensemble-aujourdhui-et-demain

La Mure... aux couleurs de l'octobre rose

Symbolisé par le ruban de cette même couleur, l'Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

En Matheysine, l'association Rose Altitude, créée en 2016, s'est engagée en faveur de ce mouvement afin d'organiser divers évènements, promouvoir la lutte contre le cancer et accompagner de différentes manières des personnes atteintes de la maladie.

La ville de La Mure, en partenariat avec l'association, épaulée par le « Commerce Murois » s'est mise cette année aux couleurs de l'Octobre Rose pour relayer de manière forte et visible le message de cette campagne nationale.

Des parapluies roses sur la Place Pasteur.

Les commerçants murois ainsi que des associations culturelles et sportives, et de nombreuses entreprises du Plateau, ont à leur tour joué le jeu pour se mettre au rose et participer à l'évènement au cours de ce mois d'octobre.

Eclairage rose pour l'Hôtel de Ville.

Des fanions roses ont été installés sur l'axe traversant de la ville et durant quelques jours, **30 parapluies** ont été suspendus en guise de décoration sur la Place Pasteur : opération qui n'a pas manqué d'interpeller les visiteurs et les habitants… c'était le but !

Durant tout le mois, **l'Hôtel de Ville de La Mure s'est illuminé en rose** grâce aux projecteurs prêtés par la discothèque Le Backstage.

Rose Altitude

Contact : rosealtitude@gmail.com

Rose Altitude

*… et tout au long de l'année, l'association organise des **Cafés Roses** pour échanger sur différents thèmes à la Maison du Département – Rue du Pont de la Maladière – La Mure.*

Les commerçants murois ont joué le jeu.

De très nombreux commerçants se sont dotés du kit proposé pour décorer leurs vitrines et ont très aimablement accepté de mettre des boites de dons à disposition des clients.

La **médiathèque Matacena** s'est mise elle aussi aux couleurs du moment, de même que la **piscine Aqua Mira** qui s'est parée de rose pour l'occasion : les sportifs du club des Dauphins Matheysins ont d'ailleurs nagé en bonnets roses une semaine durant !

Le samedi 5 octobre, une journée complète a été organisée par Rose Altitude pour récolter des fonds et communiquer sur la maladie.

- Dès le matin, la 1ère édition d'**une marche colorée** a remporté un énorme succès avec plus de 550 participants.
- L'après-midi, deux films suivis d'échanges étaient présentés au cinéma-théâtre :

- « Des sommets pour rebondir » : ascension du Mont Blanc par des femmes atteintes du cancer du sein.
- « Ameri-bike Dream » : 5 800 km en vélo, une traversée des Etats Unis réalisée par deux Muroises parties à l'aventure pour Rose Altitude.

- Le soir, le célèbre et prestigieux **LiberQuarter** s'est produit gracieusement pour un concert exceptionnel au théâtre de La Mure : les recettes ont été reversées par La Mure Cinéma-Théâtre au profit de l'association.

Le 18 octobre, c'est l'**Harmonie Muroise** qui a donné un concert à l'église de La Mure, dont la recette a été reversée à l'association.

… Et ça continue le **samedi 16 novembre** avec un **concert Gospel** qui aura lieu à l'église Notre-Dame avec le chœur « The Voice of the Spirit ». Les bénéfices seront reversés à Rose Altitude et à l'association humanitaire La Mano di Dio.

Succès de la marche colorée.

WWW.LAMURE.FR

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr.
Papeterie Le Fusain, 3 700 exemplaires.